

Adresse des administrateurs du district de Lagrasse qui félicitent les pères de la patrie pour avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Lagrasse qui félicitent les pères de la patrie pour avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 365;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0365_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Voilà, Législateurs, à quel degré se trouve l'esprit républicain et révolutionnaire dans la commune de Donnemarie, les autorités constituées y font exécuter les lois, la société populaire en surveille l'exécution, y démasque tous les traîtres et fait trembler par sa rigoureuse surveillance les intrigants, les ennemis du gouvernement révolutionnaire, qui n'osent se montrer ou qui jappent de loin. La société vous invite : 1°) à lui faire passer le bulletin et les diverses instructions envoyées aux Sociétés populaires; 2°) à lui accorder pour la tenue de ses séances la cy-devant église; 3°) à lui accorder sur les fonds destinés aux établissements publics une somme de 3 000 livres au plus pour subvenir aux frais que son établissement a nécessité, vu que la société est composée toute de sans-culottes de bourse et de sentiments; 4°) elle vous invite encore à faire disparaître du sol de la Vendée les bois et forêts, dont les feuilles renaissantes pourraient servir de retraites à des nouveaux scélérats.

MATHÉ (présid.), THUNARD, MARTIN, CLÉMENT, DROUIN, ROUSSELET fils, FACQUE.

f

[La Sté popul. d'Héry, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentants,

Vous avez affranchi d'une cruelle et honteuse servitude nos personnes, nos biens et nos charmes. C'était un état de mort que celui où nous étions : en nous rendant à la liberté, vous nous avez rendus à la vie. C'est depuis que nos fers sont brisés que nous sentons vraiment le plaisir qu'il y a d'être au monde, et combien il est doux d'avoir une épouse, des enfants, et un champ. Autrefois, cette nature dans le sein de laquelle nous demeurons nous paraissait triste et morne; aujourd'hui, nous la voyons telle qu'elle est et sera éternellement, pleine de joie et de beauté. Elle se voilait de douleur en voyant ses enfants esclaves; elle a jeté bien loin ce sombre voile, maintenant qu'elle nous voit dans cet état de liberté et d'égalité pour lequel elle nous avait faits. Elle sourit en même temps du haut des cieux à nos travaux. Nos sueurs ne coulent plus au milieu des gémissements et des larmes : depuis que nous pouvons nous dire, c'est une terre franche, une terre entièrement à la patrie et à nous, que nous cultivons, nos fatigues se changent en plaisir. Depuis aussi que nos champs sont labourés par des charrues et des bras libres, ils semblent s'empressement de promettre des productions plus abondantes et meilleures; et de son côté, pour nous en donner la prompte jouissance, le ciel plus propre et plus serein, semble vouloir hâter la marche des saisons. Courage généreux représentants, tous ces biens, c'est de vous que nous les tenons. Veillez, veillez pour nous les conserver et nous les sauver.

En effet, nos ennemis, nos tyrans ne sont pas encore tous détruits. Vous en avez bien chassé le plus grand nombre de cette terre sacrée des hommes libres; vous avez muselé ceux qui sont restés, mais ceux là paraissent n'avoir perdu ni leur orgueil, ni leurs fureurs, ni leurs cruelles

espérances. De temps en temps, ils secouent les chaînes dont vous les avez garottés; de temps en temps, ils nous menacent de la griffe et de la dent; ils osent même quelquefois former d'horribles complots et concevoir le barbare espoir de réussir. On nous en a raconté d'affreux dans ces derniers jours; la paix de nos campagnes en a été troublée, et nos cœurs en ont été glacé d'effroi. Il est vrai, nous avons été bientôt rassurés en pensant que vous étiez là, et en apprenant que d'un œil vigilant, vous aviez suivi les monstres qui se déchainaient dans leurs projets sanguinaires, et que d'une main puissante vous les aviez saisis et exterminés. Ah ! sages et bienfaisants législateurs, mille actions de grâce pour tant de vigilance et de courage ! Mais nous le répétons, ne cessez pas de veiller jusqu'à ce que tous les implacables ennemis soient rentrés dans le néant d'où ils n'auraient jamais du sortir. Ne cessez pas non plus de travailler, ne quittez pas votre poste, que le sublime ouvrage que vous avez entrepris ne soit entièrement achevé. Songez, songez toujours que cet ouvrage, c'est notre bonheur et celui des générations futures. Certes, s'il y a de la peine, il y a aussi bien des douceurs et de la gloire. Il y a le contentement de la conscience, les louanges des contemporains, présages de celles de la postérité, il y a enfin l'apothéose et l'immortalité. Voilà, Législateurs, voilà la palme qui vous attend, et dont vous jouirez, aux acclamations de la France et de l'univers.

Cependant, comptez sur tout notre amour, toute notre reconnaissance, et tout notre dévouement. Vous supportez toutes les fatigues, vous affrontez tous les périls pour nous; comptez que nous sommes tout entier à vous, et que nous périrons plutôt qu'il soit porté la moindre atteinte à vos personnes et à vos lois. Ce sont les sentiments impérissables des citoyens composant la commune et la société populaire d'Héry. Vive la République, vive la Montagne ! »

CHANEY (mairie), BAUDOIN, JOSSIER, DAMBREVILLE.

g

[Le distr. de Lagrasse, à la Conv.; 28 germ. II] (1).

« Pères de la patrie, vertueux montagnards !

Quels étaient donc ceux qui osaient conspirer contre vos dignes collègues des Comités de salut public et de sûreté générale, contre vous tous, contre la liberté.

Des hommes noircis de crimes, des monstres de cruauté, des gouffres d'avarice, des esprits en même temps remplis d'orgueil et d'infamie.

Hommage vous soit rendu d'avoir du même coup abattu leur tête et mis la justice et la vertu à l'ordre du jour !

Vous avez encore une fois sauvé, vous avez consolidé la chose publique ».

FORNIER fils, DEBAS, BERGER, GARDA, BARBÈS, CUGNE, FRANC, LIGNIÉ.

(1) C 302, pl. 1094, p. 11; Bⁱⁿ, 7 flor.; Héry, distr. de Mont-Armance (Saint-Florentin), Yonne.

(1) C 302, pl. 1094, p. 8; Bⁱⁿ, 7 flor.